

Mail reçu le soir du 12.12.2020 de www.ocvs.ch – www.kwro.ch

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre message et vous en remercions.

Tenant compte des dernières décisions des autorités, nous pouvons vous répondre en ces termes :

- Les cours de sport en groupe sont limités à 5 participants (instructeur non inclus). En outre, lors d'un sport calme comme le yoga vous devez prévoir une surface de 4m2 par personne.
- Le port du masque est obligatoire en tout temps (hormis lors de la pratique sportive).
- Vous ne pouvez pas organiser de cours entre 22h et 6h.
- Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans *l'ordonnance du 19 juin 2020 sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière*, dans le rapport explicatif de cette ordonnance ainsi que dans la dernière décision du Conseil d'Etat. Vous trouverez toutes les informations nécessaires ainsi que ces documents sur le site internet suivant : <https://www.vs.ch/web/coronavirus>

Comme le rappelle le Conseil d'Etat, la possibilité de continuer votre pratique s'accompagne de l'obligation de maintenir strictement les prescriptions relatives à la distanciation sociale et l'hygiène ainsi que sur la mise en application rigoureuse des plans de protections.

Nous espérons ainsi avoir pu vous apporter le soutien nécessaire et restons à votre disposition pour toute autre demande.

Avec nos meilleures salutations.

Dr Jean-Marc Bellagamba

Directeur / Direktor

rue de Plantzette 53 – cp 664

CH-3960 Sierre

www.ocvs.ch – www.kwro.ch

Le plan ou concept de protection pour les cours de yoga en groupes et individuels valable dès le 12 décembre 2020 stipule entre autres :

"...Le nombre de personnes dans la salle de yoga doit être limité à 5 personnes. Dans les grands studios (à partir de 100 m2), deux groupes ou plus de 5 personnes peuvent être présents, à condition que la distance minimale soit respectée. Ce dernier correspond à la réglementation qui s'appliquait déjà aux studios de yoga au mois de mai de cette année."

Secrétariat Yoga Schweiz Suisse Svizzera,

Aarberggasse 21, 2011 Bern,

Tél +41 31 311 07 17, Site info@yoga.ch



FR_Concept de protection_Schweizer_



Affiche_Recommandations_FR_2020_12_12.p

Merci de vous référer aux 2 documents

mis en lien.